



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



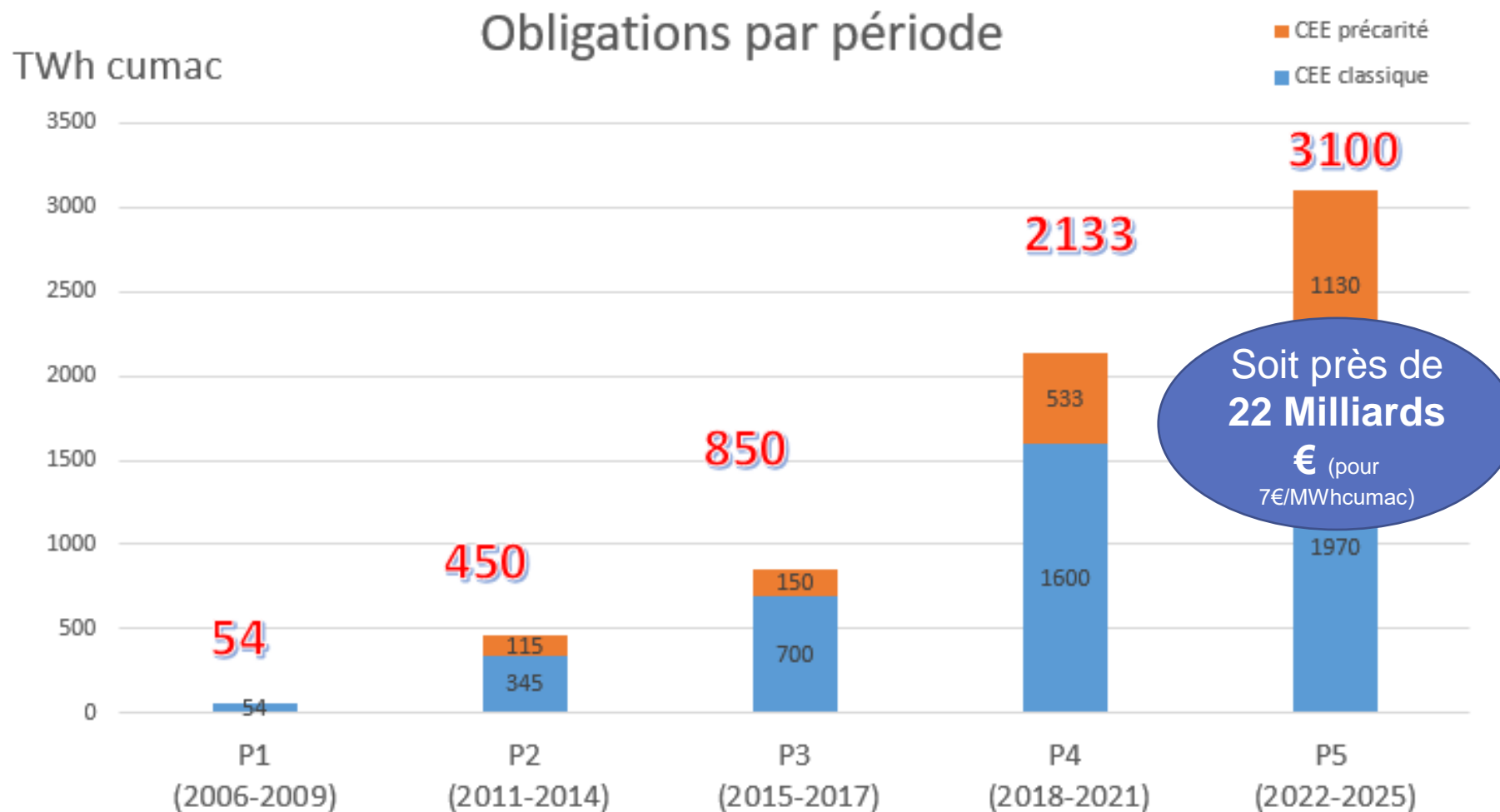
Webinaire France mobilités Hauts-de-France

Les Certificats d'économie d'énergie (CEE) dans le domaine de la mobilité

Dispositif général

- Un dispositif innovant,
 - introduit par la Loi POPE en 2005
 - pour réaliser des économies d'énergie finale
 - dans le secteur diffus: résidentiel, tertiaire, industrie, agriculture, réseaux et transport
- L'Etat impose,
 - aux fournisseurs d'énergie et distributeurs de carburants: les obligés
 - de faire réaliser des économies d'énergie aux consommateurs: les bénéficiaires – ménages, collectivités, entreprises...
 - matérialisées par des Certificats d'Economies d'Energie: les CEE

Dispositif CEE: périodes et obligations



Quelles options pour les obligés?

Inciter des opérations d'économies d'énergie éligibles à CEE

1

Contribuer financièrement à des programmes CEE

2

Acheter des CEE sur le marché

3

Déléguer leur obligation

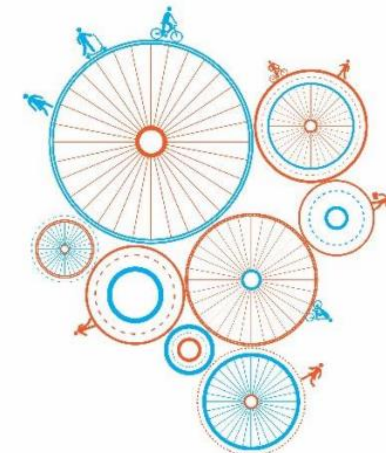
4

Payer une pénalité libératoire

5

Les programmes CEE transport et mobilité

Programmes en lien avec le vélo



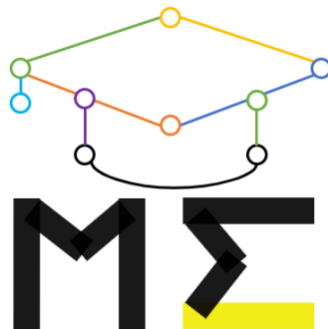
AVELO 2



Plus de détails sur les programmes :

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/2023_03_Catalogue%20programmes%20en%20cours.pdf

Programmes à destination de publics spécifiques



Programme TIMS
Territoires Inclusion Mobilité
Sobriété

Déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques



Plus de détails sur les programmes :

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/2023_03_Catalogue%20programmes%20en%20cours.pdf

Programmes sur le transport de marchandises



LUD+

MARGUERITE

CYCLO
CARGOLOGIE



ColisActiv'

APPEL D'AIR

REMOVE

Plus de détails sur les programmes :

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/2023_03_Catalogue%20programmes%20en%20cours.pdf

Merci de votre attention

Mathieu Chassignet – mathieu.chassignet@ademe.fr